



FNVF

**Fédération Nationale des
Victimes de Féminicides**



Rapport Activité

ANNÉE 2023

Le féminisme n'a jamais tué personne,
Le machisme tue tous les jours



Remerciements

En 2023, l'activité de notre fédération a été très riche. Ce rapport d'activité résume les actions phares menées tout au long de l'année. Notre association est passée à la vitesse supérieure avec le lancement d'un guide informatif destiné aux familles de féminicides. Cet outil a été conçu dès 2021, un travail de 2 ans a été nécessaire pour le voir aboutir. Il s'agit d'une première en France et nous avons été soutenu financièrement par la **DRDFE** et la **préfecture de Bretagne** pour le diffuser en première instance sur cette région. Nous tenions tout particulièrement à les remercier pour leur confiance et leur mobilisation auprès de notre association.

2023, c'est aussi de belles rencontres avec la **coordination nationale des centres de prise en charge des auteurs (CPCA)** et la perspective d'un travail collaboratif de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes. Une convention a vu le jour entre nos deux structures régie par l'**ARSL**.

Sur le chapitre de la sensibilisation, nous avons organisé en collaboration avec le **Lycée Simone Veil** situé à Liffré en Ille et Vilaine, une conférence inversée **LES MOTS POUR LES MAUX** chaque élève a apporté sa touche personnelle dans ce projet (slam, musique, plaidoirie, réalisation d'une fresque avec les prénoms des victimes de féminicides). Un évènement très réussi grâce à la détermination des professeurs également ainsi que la direction de l'établissement. Cette belle coopération nous a ouvert des perspectives notamment avec la ville où nous avons mis en place avec le **Maire de Liffré et le CCAS** une permanence destinée à informer et orienter les habitant.tes susceptibles d'être victimes de violences sur la commune. Notre présidente est devenue membre du conseil d'administration du CCAS sur nomination de la mairie.

Nous souhaitons remercier bien sûr toutes les personnes qui nous ont aidé.es tout au long de l'année : Les bénévoles et membres actifs que ce soit par leurs dons de compétences comme l'agence de Communication **Concept Image** basée à Rennes et la société de **Production Ca c'est fait** située à Issy les Moulineaux qui nous a permis de diffuser notre première campagne de sensibilisation sur les féminicides avec le court-métrage

13 ESSAIS





Synthèse de l'activité en 2023

Depuis 2020 **La fédération nationale des victimes de féminicides** a accompagné et soutenu plusieurs familles impactées après le décès de leurs proches, ainsi en 4 ans une centaine de familles ont fait appel aux services de l'association. En 2023 les familles ont sollicité la FNVF majoritairement juste après le drame ce qui marque une évolution par rapport aux années précédentes où les proches des victimes mettaient généralement quelques semaines avant de prendre attache avec notre organisme. Cette situation s'explique par une plus grande visibilité de l'association grâce aux actions menées partout en France ainsi qu'à une médiatisation renforcée localement avec de nombreux partenaires (associations d'aide aux victimes, Élus, Maires, députés, conseillers Départementaux et régionaux) qui relaient notre activité.

Restitution des services

- écoute - soutien -orientation
- Assistance psychologique d'urgence
- Conseil juridique gratuit
- Aide financière
- soutien aux procès





Soutien aux familles en 2023

Plusieurs familles membre de la FNVF ont été conseillées et orientées par nos services en 2023. Majoritairement les sollicitations portaient sur la compréhension de la procédure judiciaire ou successorales mais également concernant la situation des enfants devenus orphelins. 15 nouvelles familles nous ont rejoint en 2023, l'une d'entre elles vivant en Algérie. Après écoute et analyse de leurs besoins immédiats, elles ont été orientées vers des psychologues spécialisés dans le traumatisme (CNZR, CRP, USAP ou autres institutions). Puis orientées vers nos conseils juridiques.

il est à noter que la plupart des proches de victimes n'ont pas été dirigés vers une cellule medico-psychologique d'urgence au moment de l'annonce du décès par les parquets. Seuls les enfants de la victime l'ont été.

Suivi juridique des familles

En 2023 sur les 15 familles nous ayant contacté 53% d'entre elles n'avaient bénéficié d'aucune orientation juridique. Sur les 15 nouvelles familles nous ayant sollicité 8 ont été prises en charge par nos cabinets d'avocats partenaires, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur réactivité et leur aide précieuse.

2 familles en 2023 ont été soutenues lors du procès du meurtrier de leurs proches contre 4 en 2022. Notre équipe de direction a passé ainsi plusieurs jours au côté des victimes en présence de leurs avocats.

Recensement FNVF Féminicides conjugaux en 2023

En 2023 nous enregistrons 102 femmes victimes d'un féminicide. Nous constatons une baisse de 9% par rapport aux chiffres de 2022 où 112 victimes avaient été tuées par leur conjoint ou ex conjoint.

Néanmoins ces chiffres sont à minima en fonction des informations transmises, Il est à noter que plusieurs décès suspects en 2023 n'ont pas été répertoriés cela concerne au moins deux meurtres ayant eu lieu en fin d'année, sans compter les suicides forcés très peu médiatisés.

Modes opératoires

Les armes blanches représentent en 2023 36% du mode opératoire utilisé par les auteurs comme en 2022. Les armes à feu suivent avec 25% d'utilisation +8% par rapport à 2022.

Nombre d'orphelins

Le nombre d'orphelins en 2023 est de 121 et reste quasi stable par rapport à 2022. **Il est à noter que cette année 18 enfants ont été tués avec leur mère.**

Nombre d'auteurs connus par la justice

Le nombre d'auteurs connus par la justice ayant tué leur compagne représente un tiers des meurtriers en 2023 soit très exactement 31% contre 27% en 2022.

Statistiques féminicides intimes 2023



CES CHIFFRES SONT À MINIMA EN FONCTION DES INFORMATIONS REÇUES

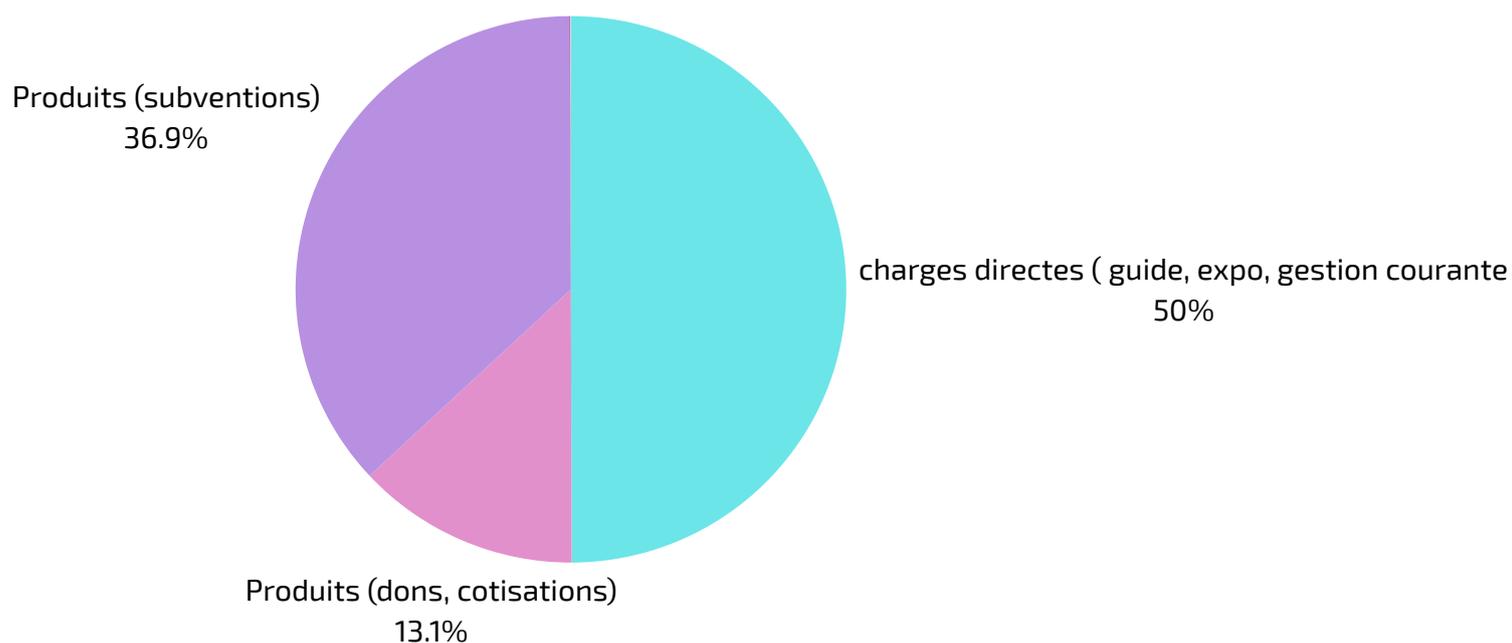
Statistiques féminicides intimes 2022



CES CHIFFRES SONT À MINIMA EN FONCTION DES INFORMATIONS REÇUES

Rapport financier 2023

En 2023 le compte de résultat de notre association est à l'équilibre . Nos ressources directes sont issues des dons, cotisations, subventions. Les charges directes d'un montant égal aux ressources comprennent les achats pour la réalisation de nos projets comme l'achat de 4 jeux de 28 portraits dans le cadre de l'exposition stop aux vifs, la création du guide pratique, les déplacements, missions et charges de gestion courante. Il est à noter que nous avons enregistré un bénéfice soit un excédent prévisionnel de 2205 euros reparti aux charges indirectes affectées à la réalisation du projet de lancement du guide pratique en Bretagne.



Préconisations auprès du gouvernement



La Fédération nationale des victimes de féminicides collabore depuis sa création avec les institutions gouvernementales, assemblée nationale, sénat. En 2023 nous avons été conviés par plusieurs ministères lors de réunions de travail . En février nous avons adressé au gouvernement une tribune pour demander le statut de pupille de la nation pour les orphelins de féminicides. Nous avons par la suite été auditionnés par une commission interministerielle sous le haut patronnage de Mme Elisabeth Borne 1ère Ministre.

Nos préconisations ont été actées dans le *rapport du plan Rouge VIFS du gouvernement* en page 148 du rapport. **Recommandation 41 : Attribuer la qualité de pupille de la république aux enfants mineurs victime de l'homicide conjugal de l'un de leurs parents sur le modère de victime de terrorisme.**

Pour consulter l'intégralité du rapport <https://www.vie-publique.fr/rapport/289498-lutte-contre-les-violences-intrafamiliales-rapport-chandler-verien?xtor=RSS-719>

Remise des trophées de l'ESS



Le 9 mars 2023, notre présidente était conviée à la remise des trophées de l'ESS organisés par la **Ministre Marlène SCHIAPPA** parmi 300 femmes sélectionnées pour leur engagement associatif et entrepreneurial. Le soir même **Madame Isabelle ROME** **Ministère à l'égalité entre les femmes et les hommes** recevait plusieurs associations dont la FNVF à la Maison de la Radio événement riche en émotion avec le spectacle UNIVERSELLES mettant en lumière le chant de femmes d'origine Ukrainiennes.

En avril 2023 **Madame Isabelle ROME** conviait notre fédération à un groupe de travail sur le sujet des violences intra-familiales et les dommages collatéraux sur les enfants co-victimes. Cette journée s'achevait par une rencontre avec le cabinet de **Mme Charlotte Caubel** secrétaire d'état à la protection de l'enfance afin d'alerter sur la situation de plusieurs enfants orphelins placés par l'aide sociale à l'enfance suite au décès de leur mère victime d'un féminicide.

Plaque commémorative pour les victimes



Le 11 mai 2023 **Madame Isabelle ROME** Ministre à l'égalité femmes hommes organisait une rencontre avec les familles de féminicides et les associations qui les représentent. Plusieurs familles de la FNVF étaient là pour l'occasion accompagnées par notre présidente et le délégué régional île de France. Après avoir longuement échangé avec chaque personne, la ministre a dévoilé **une plaque commémorative en souvenir des femmes victimes d'un féminicide**. Un moment très touchant et apprécié.

En août Nous étions reçus par **Madame Bérangère COUILLARD** nouvelle ministre à l'égalité entre les femmes et les hommes pour nous présenter la continuité des travaux sur le Pack nouveau départ destiné aux victimes de violences conjugales.

De septembre à novembre nous nous sommes rendus à plusieurs reprises au Ministère de la justice puis au Ministère de l'intérieur pour présenter **notre guide pratique** destiné à simplifier les démarches des familles de féminicides. Celui-ci a été très apprécié tant par son contenu que son graphisme.



Présentation du guide à Matignon

En décembre nous étions convié.es à Matignon. Nous avons à cette occasion remis et présenté notre guide FNVF destiné à simplifier les démarches des familles de féminicides à **Madame Elisabeth BORNE 1ère ministre.**

ACTIONS 2023

De nombreux projets ont abouti cette année : lancement de notre guide pratique à la préfecture de Bretagne organisation d'une conférence dans un lycée, mise en oeuvre d'une exposition au CHU de Saint-Malo, signature de plusieurs conventions et partenariats , préconisations apportées pour améliorer le droit des victimes, soutien lors des procès, interventions lors de colloques



Partenariat

En janvier un partenariat a été passé avec le **lycée Simone Veil de Liffré** situé en **Ille et Vilaine**. Une belle collaboration avec les élèves, les professeurs et la direction de l'établissement dans la co-construction d'un événement de sensibilisation sur les VIFS présenté en mai 2023.





sensibilisation

Dans le cadre de la réalisation d'actions de sensibilisation nous avons présenté au **Groupement de gendarmerie d'Ille et vilaine** L'exposition **Stop au VIFS** réalisée par notre partenaire la photographe **Delphine HERROU**



27 portraits de victimes de violences intra-familiales ont été exposés sur les grilles de la **Préfecture d'Ille et Vilaine** et celle de la **Préfecture de Bretagne à Rennes**.



Des mots pour les maux Conférence inversée

La FNVF et le **lycée Simone VEIL de Liffré** en Ille et vilaine ont organisé conjointement une conférence sur les violences intra-familiales. 150 personnes étaient présentes pour l'occasion, élèves participant au projet, professeurs, élus dont le président de la région Bretagne **Mr Loig CHESNALIS-GIRARD** et **Mr Guillaume Bégué Maire de Liffré**.

La ministre **Mme Isabelle ROME** est intervenue en direct depuis son cabinet et a pu échanger avec le public par visio-conférence.



Colloque ANA sécurité & justice

Le 2 juin 2023 notre présidente **Sylvaine GREVIN** était invitée à intervenir lors d'un colloque organisé par **ANA sécurité et Justice** parmi d'autres intervenants sur la thématique des violences intra-familiales. Le colloque se déroulait dans les locaux de la Garde républicaine.

Les actions de la FNVF ont été présentées à l'assemblée ainsi que les chiffres des féminicides de l'année précédente.

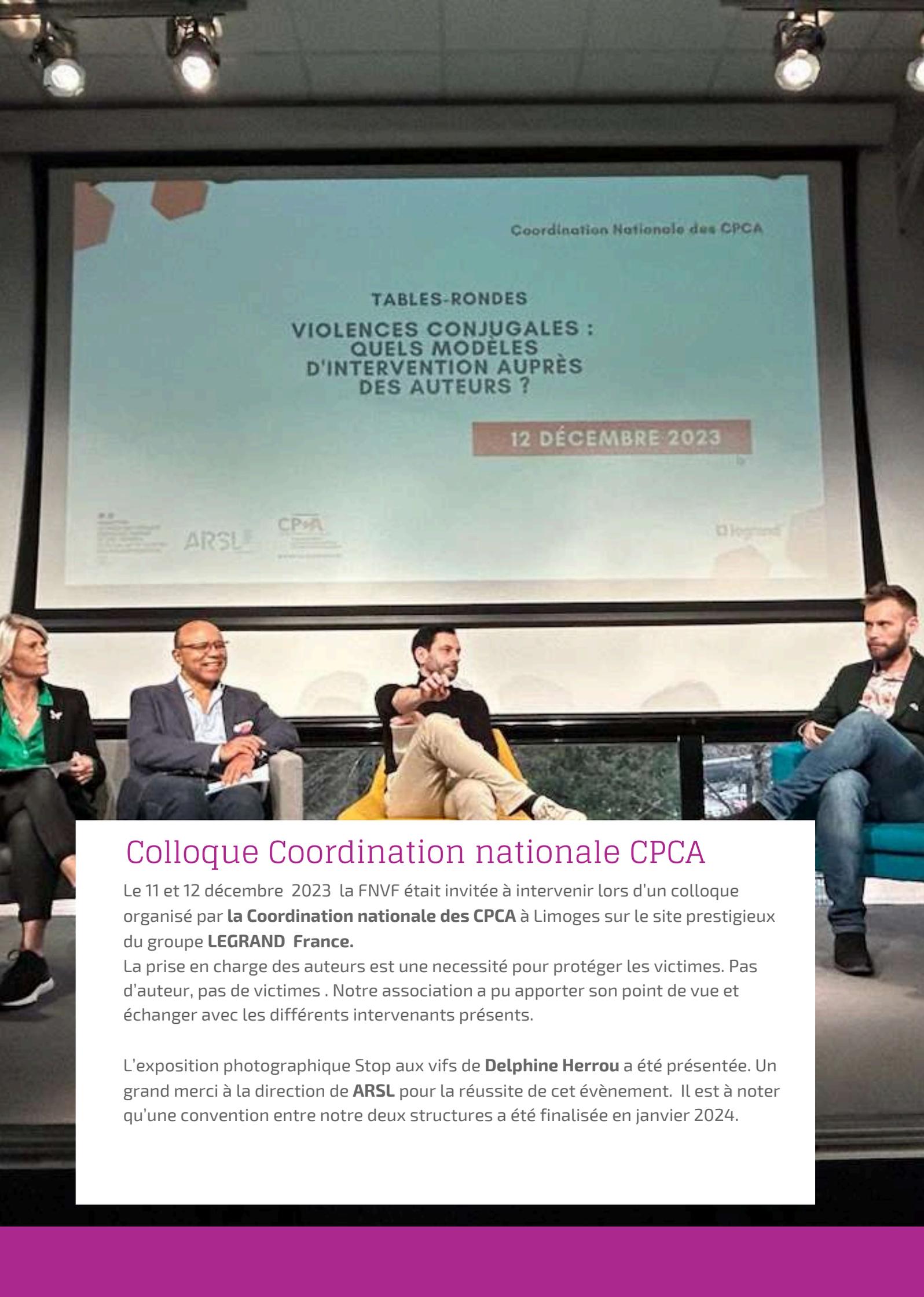
campagne de sensibilisation sur les Féminicides



Campagne de sensibilisation FNMF

Notre première campagne de sensibilisation sur les féminicides a vu le jour en 2023 grâce à un partenariat avec la société de production audiovisuelle **CA C'EST FAIT** qui a produit un court-métrage traitant du sujet. Le film **13 ESSAIS** destiné à faire prendre conscience du mécanisme du féminicide est très réaliste et provoque immédiatement auprès du public un intérêt permettant d'ouvrir le débat sur les violences domestiques.

Il est à noter que l'entreprise de production nous a fait don de ce court-métrage. Pour voir le film <https://www.youtube.com/@FNVFlesfeminicidesonenparle>



Coordination Nationale des CPCA

TABLES-RONDES
VIOLENCES CONJUGALES :
QUELS MODÈLES
D'INTERVENTION AUPRÈS
DES AUTEURS ?

12 DÉCEMBRE 2023

ARSL

CPMA

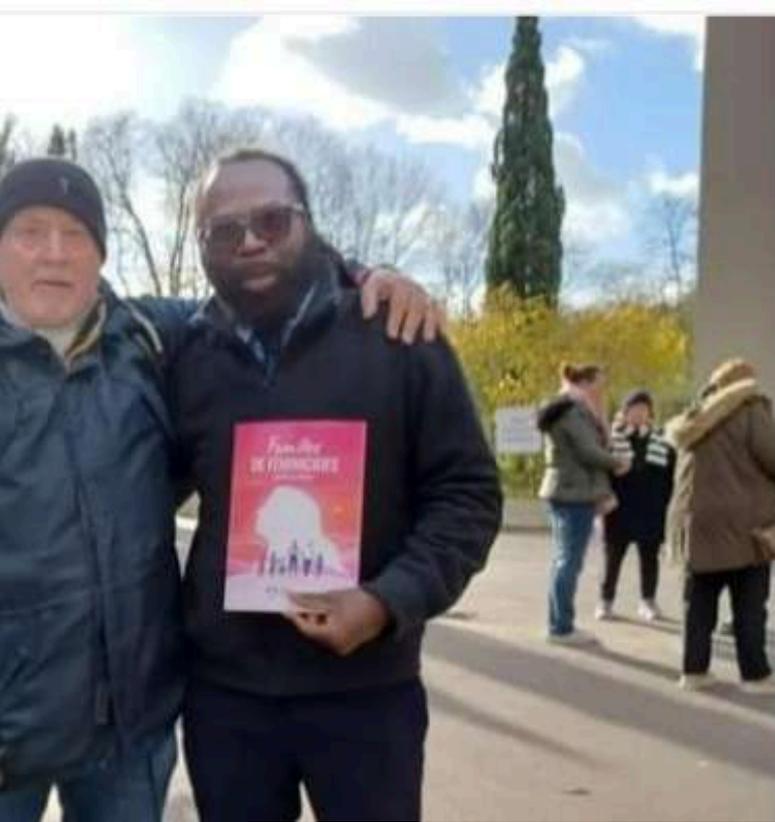
LeGrand

Colloque Coordination nationale CPCA

Le 11 et 12 décembre 2023 la FNVF était invitée à intervenir lors d'un colloque organisé par **la Coordination nationale des CPCA** à Limoges sur le site prestigieux du groupe **LEGRAND France**.

La prise en charge des auteurs est une nécessité pour protéger les victimes. Pas d'auteur, pas de victimes. Notre association a pu apporter son point de vue et échanger avec les différents intervenants présents.

L'exposition photographique Stop aux vifs de **Delphine Herrou** a été présentée. Un grand merci à la direction de **ARSL** pour la réussite de cet évènement. Il est à noter qu'une convention entre notre deux structures a été finalisée en janvier 2024.



Soutien à Aissatou Sow

Le 25 novembre nous avons souhaité honorer la mémoire de **Aissatou SOW** victime de féminicide à l'âge de 21 ans. Pour la 1ère fois une place a été inaugurée par la ville de **VALENTON** au nom d'une femme morte d'un féminicide. A l'initiative de ce projet notre confrère **Mr Noel AGOSSA** oncle de la victime et président de l' AFVF. Notre fédération ne pouvait qu'être présente ainsi que plusieurs de nos familles qui ont fait le déplacement pour l'occasion.





Lancement du guide pratique FNVF

Le 23 novembre à la préfecture d'Ille et Vilaine était inauguré notre guide pratique destiné à informer les familles de féminicides après le décès de leurs proches.

Une première en France. Cette initiative a été soutenue par les services de l'état dont la **Préfecture de Bretagne et la DRDFE** que nous tenons à remercier pour leur confiance.

Le guide a été remis aux familles de féminicides présentes.



Remise du guide aux familles

Deux familles Bretonnes membres de la FNVF étaient présentes ce 23 novembre 2023. pour la remise de notre livret informatif. Beaucoup d'émotions de part et d'autre sous le regard du préfet et son équipe . Nous remercions chaleureusement Anaïck et Jenny ayant respectivement perdu leur soeur et leur mère pour leur présence.



Exposition au centre hospitalier de Saint-Malo

Dans le cadre de la journée du 25 novembre, la FNVF a exposé au Centre hospitalier de Saint-Malo 27 portraits de femmes ayant vécu des situations de violences conjugales. Cette exposition a été réalisée par notre partenaire la photographe **Delphine HERROU**.

Un grand remerciement à la direction du **Centre hospitalier Broussais** qui a accepté de diffuser ce travail dans le hall de l'hôpital durant une semaine, ainsi qu'à **Laurence AULNETTE** chef de service en pédopsychiatrie pour son aide.

Conférence sur les féminicides

Sur invitation de l'association **Femmes Solidaires**, nous sommes intervenus pour évoquer le sort des orphelins de féminicides placés par l'aide sociale à l'enfance. Notre présidente a pu présenter le Guide pratique FNVF à l'assemblée. Un grand merci à **Soad BABA AISSA** et à la mairie du 12ème arrondissement de Paris pour cette invitation ainsi qu'à notre délégué IDF pour sa participation.

Femmes
solidaires



Concours associations Rennaises



L'agence de communication **CONCEPT IMAGE** organisait un concours où chaque association Rennaise pouvait participer. 48 structures associatives ont postulé dont la FNVF. Le but était d'obtenir un don de compétences par l'entreprise de communication. La FNVF est arrivée en tête de ce concours et a pu bénéficier du don avec la mise à disposition de toute une équipe professionnelle pour réaliser le graphisme de notre guide informatif en 2023. Un sérieux coup de pouce pour notre structure avec des illustrations créées sur mesure, des conseils apportés tout au long de l'élaboration de notre livret informatif.

Un grand merci à toute l'équipe de **CONCEPT IMAGE** <https://www.concept-image.fr>

GUIDE PRATIQUE FNVF

Pourquoi ce Guide ?

Après un féminicide, les victimes laissent derrière elles des familles dévastées, désespérées suite au décès de leur proche. Elles vont devoir faire face à de nombreuses difficultés. Ce guide est avant tout informatif et pédagogique. L'objectif est d'apporter des ressources aux familles de féminicides ainsi qu'aux professionnels et ou bénévoles d'association. Les primo accueillants tels que les officiers de police judiciaire pourront remettre le livret lors de l'annonce du décès.

Grâce à cet outil la communication entre les forces de l'ordre et les victimes se simplifie permettant aux agents de diriger les familles en fonction de leurs problématiques vers des structures adaptées.

En cours de diffusion en Bretagne, la version nationale sera distribuée sur l'ensemble du territoire à partir du second semestre en 2024.

Pour le télécharger en version numérique <https://linktr.ee/fnvf>

Familles DE FÉMINICIDES

guide pratique

APRÈS L'ANNONCE DU DÉCÈS, que se passe-t-il ?

Annnonce du décès et après ?

Une procédure de justice s'enclenche. Celle-ci est menée sur ordre du procureur qui fait intervenir les forces de l'ordre pour enquêter, vous auditionner, ainsi que toute personne proche de la victime.

Quel est le rôle du procureur ?

À la fois magistrat du parquet et déclencheur de l'action publique, le procureur de la République est le représentant de la société.

Defenseur de l'ordre public, il assure le respect de la loi pénale en intervenant dans les décisions judiciaires. En tant que magistrat du parquet, le procureur de la République intervient lors du procès pénal qui engage un présumé coupable, une victime, le parquet et le juge.

Des unités spécialement formées à l'écoute et l'audition des victimes existent au sein de la gendarmerie ou police nationale.

239 intervenants sociaux assurent le relais avec les différents services sociaux, orientent et conseillent les personnes pour les démarches ou les contacts avec les services d'aide, de soins ou de secours. Des psychologues sont également à votre disposition.

Que se passe-t-il si votre proche avait des enfants ?

En cas de présence de mineurs lors du drame, le parquet ordonnera généralement la prise en charge des enfants par une cellule d'urgence psychologique située au CHU de la région où ont eu lieu les faits.





FNVF

**Fédération Nationale des
Victimes de Féminicides**

**Association loi inscrite au greffe de Rennes ; Siret 1901 890 193 709 00015 15
contact : fnavf.asso@gmail.com <https://linktr.ee/fnavf>**